



Communiqué interne

DESTINATAIRE : Personnel cadre
EXPÉDITEUR : Service de santé du personnel
DATE : 22 novembre 2011
OBJET : **Précisions sur les tâches des travailleuses enceintes**

Mesdames, Messieurs,

À la suite d'une récente visite de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST), des recommandations ont été émises à l'égard des tâches des travailleuses enceintes réaffectées, particulièrement au niveau de la manipulation des injections sous-cutanées et des contacts sécuritaires auprès d'un bénéficiaire en isolement.

Par conséquent, nous vous informons des recommandations suivantes :

- En ce qui concerne les injections sous-cutanées : les travailleuses enceintes peuvent faire des injections sous-cutanées de façon très occasionnelle et en situation non urgente seulement.
- Bénéficiaire en isolement pour suspicion de maladie infectieuse (peu importe la pathologie) :
 - ⇒ les travailleuses enceintes doivent garder une distance supérieure à 2 mètres avec le bénéficiaire, en utilisant les mesures de protection mises à sa disposition. Ceci fait exception des isolements préventifs ERV interhospitaliers, où la travailleuse peut avoir un contact direct avec le bénéficiaire, en utilisant les mesures de protection indiquées.
- Bénéficiaire en isolement pour maladie infectieuse confirmée (tuberculose, rougeole, varicelle, influenza) :
 - ⇒ la travailleuse enceinte peut entrer dans la chambre, mais doit garder une distance supérieure à 2 mètres avec le bénéficiaire, en utilisant les mesures de protection mises à sa disposition.
- Bénéficiaire en isolement pour maladie infectieuse confirmée (ERV, SARM, C-Difficile) :
 - ⇒ la travailleuse enceinte peut être à moins de 2 mètres du patient, mais en utilisant les mesures de protection mises à sa disposition.

Nous vous demandons d'effectuer les modifications nécessaires afin de respecter ces recommandations. Un document sur les principes de réaffectation sera produit au cours des prochains mois à l'intention de l'ensemble des gestionnaires.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous souhaitez de plus amples informations.

Nathalie Drapeau
Marise Girard
Infirmières cliniciennes en santé au travail
Service de santé